

Rage des stéroïdes

Affaires d'hyperviolence des "gros bras" sous l'influence de stéroïdes anabolisants

Quelques cas exemplaires

Depuis une quarantaine d'années, de plus en plus de gros consommateurs de stéroïdes anabolisants – footballeurs américains et bodybuilders notamment – se retrouvent, pour des actes d'hyperviolence, voire de meurtres sauvages - en conflit avec la justice.

1983

LOS ANGELES (USA) - John Alexander Riccardi coupable des meurtres de son ex-petite amie et de la meilleure amie de cette dernière

①

John Alexander Riccardi, de Venice (Californie), attend dans le couloir de la mort de la prison de San Quentin depuis 1994, après qu'un jury l'a déclaré coupable des meurtres, en 1983, de Connie Hopkins Navarro, qui avait rompu avec lui, et de la meilleure amie de celle-ci, Sue Marshall Jory.

Sport Illustrated/Courrier International, 1998, n° 416, 22 octobre, p 52

② Texte de William Nack : « John Alexander Riccardi, de Venice, en Californie, est dans le couloir de la mort de San Quentin depuis 1994, après qu'un jury l'ait reconnu coupable des meurtres en 1983 de son ex-petite amie, Connie Hopkins Navarro, et de sa meilleure amie, Sue Marshall Jory.

C'est dans les gymnases de Santa Monica que Riccardi a construit ses quadriceps et ses abdominaux et a commencé à voir Navarro, une ancienne pom-pom girl au lycée de Santa Monica. Ils sont sortis ensemble pendant plus de deux ans. Mais ensuite, Navarro a mis fin à la relation, et le comportement de Riccardi envers elle est devenu de plus en plus malveillant et bizarre, selon les procureurs. Craignant de rentrer chez elle, Connie restait parfois avec son ex-mari, James Navarro, qui a témoigné plus tard que Connie a déclaré que Riccardi l'avait violée une fois sous la menace d'un couteau et une autre fois l'avait kidnappée pendant quelques heures. Elle a également affirmé, selon les procureurs, qu'à une autre occasion, Riccardi avait menotté à des toilettes le fils de 13 ans des Navarro, David, qui deviendrait plus tard guitariste du groupe de rock *Red Hot Chili Peppers*. Selon James, Connie était sur le point de demander une ordonnance restrictive contre Riccardi quand, le 3 mars 1983, il est entré par effraction dans son appartement de l'ouest de Los Angeles et lui a tiré dessus, elle et Jory (qui venait de lui rendre visite) dans ce que le détective du *LAPD* Lee Kingsford a décrit comme « une rage jalouse ».

Le corps de Connie a été retrouvé à moitié fourré dans une armoire à linge. Riccardi a fui la ville. Un détective de la police criminelle de Los Angeles qui menait la chasse à l'homme a placé une annonce dans le magazine *Muscle & Fitness*, appelant les lecteurs à l'aide pour retrouver le rat de gym disparu. Riccardi n'a été capturé que huit ans plus tard, à Houston, après qu'un téléspectateur ait repéré sa tasse sur *America's Most Wanted*. »

[Sports Illustrated, 18.05.1998]

1993

ATLANTA (Georgie, USA) - James Batsel IV coupable du meurtre du propriétaire d'une boîte de nuit de nu intégral

- Policier bodybuilder et consommateur de stéroïdes anabolisants
- Morphologie : 135 kg
- Surdose : 3 200 mg par semaine

On a de nouveau entendu parler de mort violente dans ce milieu le 6 juillet 1995, lorsqu'un ex-culturiste, James Batsel, a plaidé coupable pour le meurtre, le 10 février 1993, du propriétaire d'une boîte de nu intégral d'Atlanta. Batsel avait tiré neuf balles sur sa victime au cours d'une tentative de vol à main armée qui avait mal tourné. Le culturiste en était alors à 3 200 mg de stéroïdes par semaine – avec ses 135 kg et ses 2 % de graisse, c'était un spécialiste en la matière. Il a imputé sa crise de démence aux anabolisants.

[Sport Illustrated/Courrier International, 1998, n° 416, 22 octobre, p 52](#)

SAN FRANCISCO (Californie, USA) - Gordon Kimbrough coupable du meurtre de sa fiancée qui lui annonce qu'elle a eu des relations sexuelles avec un autre homme et ne veut plus l'épouser

- Surnom "Chemical machine"
- Palmarès : champion amateur en couple en 1991
- Morphologie : 120 kg

Meurtre de sa fiancée et partenaire Kristy Ramsey le 20 juin 1993. La cause de l'accès de violence : Mme Ramsey lui avait annoncé qu'elle mettait fin à leur relation de quatre ans. L'arme du crime : un couteau à éplucher les légumes précédé d'un étranglement.

Condamnation : 27 ans de prison.

L'ancien champion amateur Gordon Kimbrough, 35 ans, entraîne ses clients par téléphone depuis sa cellule de la prison d'Etat de Mule Creek, près de Sacramento (Californie), où il purge une peine de prison incompressible de vingt-sept ans pour le meurtre de sa fiancée, Kristy Ramsey, avec laquelle il avait remporté le championnat américain par couple en 1991. De caractère doux et timide, selon l'un des membres de sa famille, Kimbrough devient emporté et violent quand il est sous l'effet des anabolisants. Le 20 juin 1993, Kristy lui apprend, dans leur appartement de San Francisco, qu'elle a eu des relations sexuelles avec un autre homme et ne veut plus l'épouser. Kimbrough, 120 kg, expédie un crochet au menton à sa fiancée, 62 kg, puis lui noue solidement trois rangs de cordon électrique autour du cou avant de la poignarder à la gorge par deux fois, avec un couteau à éplucher les légumes.

[Sport Illustrated/Courrier International, 1998, n° 416, 22 octobre, pp 51-52](#)

1995

TEMPA (Floride, USA) - Warren Frederick tue Danny Flanagan, un autre culturiste ex-partenaire d'entraînement lors d'une bagarre de rue

- Bodybuildeur amateur
- Surnoms : *Mr Amérique, Mr Univers, Mr Monde*
- Sergent instructeur de l'armée américaine
- Palmarès : *Mr Univers NABBA* (Association nationale des culturistes amateurs) 1971 (6^e), 1972 (2^e), 1973 (2^e), 1974 (3^e)

« Tôt le matin du 16 janvier 1995, soit exactement un mois avant que Sally ne tue Ray McNeil, deux culturistes rivaux qui avaient déjà eu maille à part l'un avec l'autre – un ex-détenteur des titres de Monsieur Amérique et de Monsieur Univers, Warren Frederick, et son ancien partenaire d'entraînement Danny Flanagan, commencèrent à se battre parce que Flanagan avait coupé la route à Frederick dans un parking de Tampa. A un moment donné, Flanagan, 117 kg, se retrouva assis sur Frederick, le bourrant de coups. Frederick parvint à se saisir d'un objet pointu (non identifié) qui se trouvait sur le sol et en frappa Flanagan à la poitrine, lui perforant l'aorte. Frederick prit la fuite sans savoir qu'il avait mortellement blessé Flanagan (plus tard dans la matinée, il téléphona à la police pour porter plainte contre Flanagan pour agression). Celui-ci qui perdait beaucoup de sang, parvint néanmoins à se traîner jusqu'à son 4x4 et à le mettre en route. On le retrouva un peu tard sur le bord de la route, la tête appuyée sur le volant, boudouillant des choses incohérentes. Il mourut avant d'avoir pu raconter ce qui s'était passé. Trois semaines plus tard, le bureau local du procureur, réexaminant le dossier, décréta que les coups portés par Frédéric étaient un acte de légitime défense et qu'il ne retenait donc aucune charge contre celui-ci. » [Sport Illustrated, 18.05.1998 / Courrier International, 1998, n° 416, 22 octobre, p 52]

OCEANSIDE (Californie, USA) - ♀ Sally McNeil coupable du meurtre par arme à feu de son mari Ray McNeil, lui aussi culturiste

- Bodybuildeuse, lutteuse en chambre
- Surnom 'Killer Sally'
- Morphologie : 1 m 59 / 68 kg

Meurtrière de son mari Ray McNeil le 14 février 1995 :

Texte de William Nack : « Tous les meurtres musculaires n'ont pas été commis par des hommes contre des femmes. À environ 160 km au sud-est de San Quentin, à la prison pour femmes de Valley State à Chowchilla, en Californie, l'ancienne championne de force Sally McNeil purge une peine de 19 ans à perpétuité pour le meurtre de son mari de 116 kg, le bodybuilder professionnel Ray McNeil, il y a trois ans. Elle avait gagné son surnom prophétique, *Killer Sally*, en gagnant de l'argent facilement en luttant contre les schmoes - le mot utilisé pour les hommes qui vénéraient les culturistes féminins - dans le petit appartement du couple à Oceanside. Les McNeil ont utilisé les revenus de Sally, qui pesait 68 kg, en tant que lutteuse d'appartement pour aider à soutenir leur appétit pour les produits chimiques de musculation. Lorsque Ray est rentré tard dans la nuit le jour de la Saint-Valentin, le 14 février 1995, Sally a soupçonné qu'il avait été avec une autre femme. Ils ont commencé à se quereller, puis, a-t-elle dit à la police, « *il me frappait* ». Plus tard, alors que Ray cuisinait du poulet, Sally est apparue dans l'embrasure de la porte de la cuisine et a tiré sur lui avec un fusil de chasse de calibre 12, lui faisant un trou dans l'abdomen. Après avoir rechargé, elle lui a tiré une balle dans le visage alors qu'il rampait vers la porte d'entrée. Elle a appelé le 911. Sur l'enregistrement de cet appel, la police pouvait entendre Ray gémir : « *Pourquoi, oh mon Dieu, pourquoi* ». Elle avait soufflé 1/3 de son foie et des parties de sa langue et de sa mâchoire inférieure. Le rapport toxicologique sur le cadavre de Ray a révélé qu'il avait utilisé cinq stéroïdes anabolisants. Sally a été testée positive pour l'un d'entre eux.

« *Ray a eu les meilleurs stéroïdes, et j'ai eu les restes* », s'est-elle plainte plus tard. »

[Sports Illustrated, 18.05.1998]

1997

BOSTON (USA) – Paul Demayo : un an de prison pour coups et blessures du 12^e au concours M. Olympia 1995

« Le 25 juillet, nous avons appris que Paul Demayo avait été condamné à un an et demi de prison pour coups et blessures et possession illégale d'un revolver. La condamnation a été prononcée par un tribunal de

Boston (Massachusetts), suite à un incident entre Paul et son épouse dont il était séparé. La rédaction de *Flex* ne se réjouit guère d'avoir à rapporter ces faits. Paul, dont le dernier concours constituait ses débuts de pro avec une 12^e place au M. Olympia de 1995 travaillait son physique plutôt que son ego.»
[Flex, 1997, n° 24, décembre, p 34]

SAINT KITTS AND NEVIS – Bertil Fox : un culturiste prodige mais néanmoins impliqué dans un double meurtre

Bertil Fox (Grande-Bretagne)

- Surnom "Brutal Fox" (Renard brutal).
- Palmarès : *Mr Univers pro* 1978 et 1979
- Morphologie : 1,73 m / 111-122 kg

Le 30 septembre 1997, il a tué par balle son ancienne petite amie, le mannequin Leycoca Browne et la mère de cette dernière. Initialement condamné à mort pour ce double meurtre, sa peine a été changée en prison à vie. « C'est avec une grande tristesse que nous annonçons l'arrestation de l'ancien champion britannique Bertil Fox pour le meurtre de son ancienne petite amie et de la mère de celle-ci, le 30 septembre dernier. Le drame s'est produit à Saint Kitts, île minuscule de la partie des Antilles où Bertil vivait depuis quelques années. Fox, âgé de 47 ans, a été mis en état d'arrestation après avoir abattu son ancienne petite amie, Leoca Brown, et sa mère Violet Brown. Au moment de mettre sous presse, Bertil Fox était toujours en garde à vue, en attendant les résultats de l'enquête qui déterminera la gravité du meurtre conformément aux lois en vigueur à Saint Kitts, état indépendant au sein de Commonwealth britannique. Surnommé *Brutal Fox* (en raison de l'intensité qui caractérisait ses entraînements) par Bill Reynolds, ancien rédacteur en chef de *Flex*, Bertil était un prodige du bodybuilding et commença à figurer dans les magazines de culturisme alors qu'il avait à peine quatorze ans. Après avoir dominé les concours de la NABBA vers la fin des années 70, ce fut Joe Weider qui le fit venir aux USA où il concourut cinq fois au M. Olympia, réussissant l'excellent classement de cinquième en 1983. Son dernier concours fut l'*Ironman Pro Invitational* de 1994 où il finit treizième. Il y a quatre ans environ, Bertil avait élu domicile à Saint Kitts où il avait ouvert le "rêve de sa vie", le *Fox Gym*. »

[Flex, 1997, n° 24, décembre, p 8]

1999

CAROLINE DU NORD – Le footballeur US Rae Carruth commandite l'assassinat de son épouse enceinte. Il est condamné à 24 ans de prison

Texte du journaliste Fabrice Rousselot : « En 1997, à 23 ans, il était l'un des joueurs les plus doués de l'équipe de football américain de l'université de Colorado (...) Le 14 décembre 1999, ce joueur qui avait jusque-là une réputation sans tache auprès de ses pairs a été accusé d'avoir commandité l'assassinat de Cherica Adams, sa compagne enceinte et dont il n'aurait pas voulu entretenir l'enfant financièrement. A elle seule, l'*« affaire Rae Carruth »* a réactivé le débat sur la violence des sportifs et plus particulièrement des footballeurs américains qui passent leurs dimanches à prendre et à distribuer des coups sur tous les stades du pays.

Frappée de cinq balles

Les passions sont d'autant plus vives que l'affaire est des plus sordides. Le soir du 16 novembre 1999, Cherica Adams a été frappée de cinq balles au volant de sa voiture alors qu'elle revenait du cinéma. Elle est morte un mois plus tard à l'hôpital, après avoir donné naissance à un garçon. Et rédigé des notes précisant que Carruth conduisait une voiture devant elle et l'aurait obligée à ralentir. Là, un autre véhicule l'aurait dépassée, et des hommes auraient commencé à tirer. En décembre 1999, Rae Carruth est accusé du meurtre avec trois complices. A la même période de Carruth, Ray Lewis Collins un défenseur de l'équipe de *Baltimore* (Maryland) est lui aussi accusé de meurtre. Puis, dans la foulée, ce sont une dizaine d'autres joueurs de la *NFL* qui ont des ennuis avec la police, accusés de violence domestique ou d'avoir provoqué des bagarres qui ont mal tourné. Actuellement, Mark Chmura, le défenseur vedette de *Green Bay* (Wisconsin) attend l'ouverture de son procès pour viol.

Envie de la tuer

Et en un peu plus de deux mois d'audience, le procès de Rae Carruth n'a rien fait pour améliorer l'image du football américain. Au portrait de l'homme attentionné et proche des enfants dressé par plusieurs de ses anciens collègues ont répondu les accusations directes du tueur avoué de Cherica Adams. Après avoir accepté de reconnaître sa culpabilité pour éviter la peine de mort, Van Brett Watkins, un dealer de drogue, a assuré que le sportif l'avait payé avec deux de ses acolytes pour éliminer la jeune femme dans le cadre d'un plan élaboré durant de longues semaines. Plusieurs autres témoins ont par ailleurs fait la preuve que Carruth qui a déjà un garçon d'une première liaison, entretenait des relations sentimentales avec plusieurs

jeunes femmes durant son idylle avec Cherica Adams. A l'une de ses conquêtes, il aurait avoué avoir "envie de la tuer". »
[Libération, 15.01.2001]

Epilogue : il sera condamné à 24 ans de prison

2012

AMIENS (80) – Jérôme Fernandez (France) : culturiste accro aux stéroïdes, il prend 20 ans aux assises pour avoir tenté d'assassiner sa compagne

Texte du journaliste Gautier Lecardonnel : « Pour Jérôme Fernandez, jugé aux assises, les produits dopants le rendaient agressif. Et c'est, selon lui, l'une des raisons pour lesquelles il a poignardé son ex-amie. Le champion de culturisme n'en a plus l'allure. En prison, Jérôme Fernandez a fondu. Il est passé de 88 à 72kg. Seule une partie de tatouage tribal sur son cou, que ne parvient pas à cacher le col de sa chemise, pourrait rappeler son passé, où l'apparence virile prenait une place prépondérante. L'accusé parle clairement et ne nie pas les faits qui lui sont reprochés. Tout l'enjeu du procès est de savoir s'il avait prémedité les quatre coups de couteau qu'il a assénés à son ex-concubine, le 24 mai 2009, dans une chambre de l'hôpital d'Amiens-Nord. « *Quand je suis entré pour la première fois, je n'avais pas l'intention de la tuer, mais de la reconquérir* », dit-il. Selon lui, c'est une phrase prononcée par une infirmière, alors que la victime venait de l'éconduire, qui a déclenché sa « rage » : « *Elle ne veut plus vous voir, vous pouvez dégager. La deuxième fois que je suis entré, oui, c'était pour la tuer* », admet l'accusé. Pourquoi donc, si cette agression n'était pas prémeditée, être entré dans l'hôpital armé d'un couteau ? Selon ses explications, c'était au cas où il croisait la famille de la victime. La jeune femme venait d'être hospitalisée parce qu'il l'avait rouée de coups la veille en discothèque : « *Quand je l'ai vu en présence de deux hommes, ça m'a mis dans un état que j'ai du mal à expliquer. J'ai pris cela pour une agression* ». Le couple a duré quatre ans. Il venait de se séparer et « *la situation n'était pas très claire* », comme l'a dit un psychiatre. Censé être séparé, le couple entretenait encore des relations intimes de temps en temps. La semaine avant l'agression, la jeune femme assistait à un repas organisé dans la famille de Fernandez. « *C'était la femme de ma vie* », dit l'accusé. L'homme soutient que l'une des explications de son passage à l'acte, outre sa jalousie, repose sur sa prise massive de stéroïdes anabolisants. Il en a pris pendant 10 ans Pour développer son corps dans un premiers temps, puis comme drogue : « *Cela me permettait de ne dormir que 4 heures par nuit pour le besoin de mon travail* » dit-il. Et selon lui, la prise de ces produits rendait agressif : « *Il a fallu que je sois incarcéré, que j'arrête d'en prendre pour me rendre compte des effets que cela avait sur moi.* »

L'expert psychiatrique ne croit pas aux effets des stéroïdes

« Je n'y crois pas véritablement » a dit hier un psychiatre. Son témoignage n'a pas aidé la défense. Car outre le fait qu'il mette en doute l'effet des stéroïdes favorisant un comportement agressif, il a rapporté la description de l'agression que lui avait faite Fernandez pour les besoins de l'expertise : « *Je me suis rendu à l'hôpital pour tuer ma copine* ». Autrement dit, l'action était prémeditée. Me Stéphane Diboundje s'est employé à décrédibiliser l'expertise. Le médecin a refusé de dire combien de temps a duré son entretien avec l'accusé, a admis qu'il n'a pas lu les pièces du dossier auparavant, préférant travailler « *sans filet* ». L'avocat remarque que Fernandez lui a dit qu'il avait été en couple pendant 4 mois et non 4 ans. « *On se dit qu'il a raconté des choses inexactes.* » Réponse du médecin : « *Je ne suis pas instructeur ou enquêteur.* »
[Le Courrier Picard, 01.02.2012]

INCIVILITÉ - Exécute un SDF parce qu'il l'avait énervé

« Orphée Boudry s'injectait régulièrement des stéroïdes anabolisants qu'il avait ramenés d'un récent voyage en Thaïlande. Sa famille avait observé un très net changement de son comportement. De là à prémediter l'exécution d'un SDF parce qu'il l'avait énervé... »
[Les Nouvelles Calédoniennes, 28.07.2012]

NORVÈGE - ANDERS BERHING BREVIK (NOR) : une folie meurtrière sous influence de stéroïdes

« La Norvège a subi un traumatisme le 22 juillet 2011. Ce jour-là en début d'après-midi, Oslo a été le théâtre d'un attentat à la bombe et une île voisine, Utoya, a dû essuyer une fusillade sanglante. Inculpé pour ce double carnage qui a fait 76 morts et une centaine de blessés, Anders Behring Breivik, un norvégien de 32 ans "venu de la ville, poli et solitaire" comme le précise le *Nouvel Observateur*, a reconnu les faits. Les interrogations sur la santé mentale de l'intéressé se font de plus de plus pressantes.

Avant d'avoir tué ses victimes de sang-froid, Anders Berhing Breivik aurait pris des stéroïdes anabolisants, ces produits dopants de synthèse destinés à augmenter la masse musculaire, la force, l'endurance et la récupération. Le docteur Harrison Graham Pope Jr., un professeur en psychiatrie à l'Ecole médicale de Harvard aux Etats-Unis, s'est penché sur les évènements. L'expert a déclaré au quotidien norvégien Verdens Gang que « *Breivik les a aussi consommés dans le but d'accroître son agressivité et de se sentir invincible.* »

[19.01.2012]

2013

ALLEMAGNE – UN CULTURISTE DROGUÉ à l'ecstasy dézingue l'avion d'Angela Merkel

« Un bodybuilder sous ecstasy s'est introduit dans l'avion de la chancelière pour mener seul une fiesta d'enfer. Bilan : 100 000 euros de dégâts. Terrorisme ou coup de folie ? Un mois après l'attaque de l'avion d'Angela Merkel par un bodybuilder sous substances, la police vient de rendre des résultats s'orientant vers la seconde thèse. Le 25 juillet, un culturiste nommé Volkan s'introduisait dans le coucou de la chancelière pour mener seul une fiesta d'enfer. Les dégâts sont considérables. Selon *Der Spiegel*, l'individu sous ecstasy aurait vidé un extincteur, activé le toboggan d'urgence en abîmant l'aile de l'avion avant de s'attaquer au tableau de bord. Selon des experts, l'avion aurait d'ailleurs pu décoller à la suite de ses manipulations. Au final, plus de 100 000 euros de dégâts. Assiégé par la police pendant quatre heures, Volkan aurait été découvert empaffé en slip dans le lit de la suite aérienne d'Angela Merkel. En bon patriote choqué, un chien policier aurait réveillé l'homme en le mordant. Selon le procureur, les raisons de cette crise de démence restent à déterminer. Les parents de Volkan évoquent les bouffées délirantes de leur fils à *Der Spiegel*. Un médecin aurait aussi détecté une schizophrénie naissante. »

[Le Point, 30.08.2013]

LA RIVIERE-DRUGEON – Didier Grosjean (France) : la justice en accusation !

Texte du journaliste Fred Jimenez : « La famille d'Aurélia Varlet s'apprête à déposer une plainte contre l'Etat, en se basant sur les plaintes jamais prises au sérieux, déposées contre Didier Grosjean par sa précédente compagne.

Quelles sont les responsabilités des services de l'Etat, police, gendarmerie, justice, dans le meurtre d'Aurélia Varlet, suivi du suicide de son auteur Didier Grosjean le 14 août à la Rivière-Drugeon ? Aucune si l'on s'en tient seulement à ces faits. Dans leur brutalité inouïe, ils racontent l'histoire d'un homme de 54 ans, excessivement possessif et instable, abusant des stéroïdes anabolisants, car au fond terriblement inquiet de sa virilité et incapable de gérer une relation amoureuse autrement qu'à travers le prisme d'une jalouse maladive.

Des plaintes jamais prises au sérieux

Mais il y a eu un avant. Et c'est en raison de cet avant que Me Randall Schwerdorffer s'apprête à assigner l'Etat en justice au nom de la famille d'Aurélia Varlet. Cet avant avait pour prénom Agathe, qui a vécu huit ans en enfer avec Didier Grosjean. Et les plaintes qu'elle a déposées contre lui, pour des faits graves, ont toutes été classées. Aujourd'hui, l'avocat, qui s'est fait communiquer ce lourd dossier, l'affirme : « *La justice a agi avec une légèreté déconcertante. Quand elle est venue nous voir et nous raconter son calvaire, elle était en larmes. Elle disait qu'elle aurait dû être à la place de ma fille* », évoque Patrick Varlet d'une voix brisée. « *Nous voulons comprendre ce qui s'est passé et savoir si des personnes ont protégé Didier Grosjean* », ajoute Giovanni, le frère d'Aurélia.

« Ce drame doit servir de leçon »

« *Depuis la mort de ma sœur, des tas de gens sont venus nous dire qu'il était dangereux et violent. Malgré les plaintes d'Agathe, il n'a jamais été placé en garde à vue, il n'a jamais été envoyé devant un psychiatre, il n'a jamais comparu devant la justice. C'est pourtant tellement logique. J'aurai fait le quart de ce qu'on m'a raconté, on m'aurait jeté en prison. Avec mon père, on veut creuser tout ça et on ne lâchera pas l'affaire.* »

Enlèvement en plein partiel dans un amphithéâtre

« *Même s'il faut révéler le scandale, ça ne nous la ramènera pas mais on ne peut pas rester les bras croisés et se dire qu'elle est partie. Si Didier a bénéficié de complicités, il faut qu'elles se paient. Le rôle de la justice, c'est de protéger les gens. Si cela avait été fait, ma fille serait toujours vivante. Le 25 novembre dernier, c'était le jour des violences faites aux femmes. Il y a des discours aberrants et ce drame qui nous oblige à survivre doit servir de leçon* », assure Patrick Varlet. Le 25 janvier 2011, Agathe dépose une première plainte pour enlèvement et séquestration, une semaine après avoir trouvé le courage de le quitter. Les faits se sont déroulés en plein amphithéâtre de la faculté de droit de Besançon où la jeune femme doit passer un partiel. Didier Grosjean vient l'empoigner à son banc, en menaçant de « faire un carnage » avec une arme qu'il tient cachée sous son imperméable. C'est un étudiant, inquiet de ce départ subit, qui donne l'alerte.

Aucun témoin ne sera entendu. Querelle d'amoureux conclut le parquet de Besançon... (sic). Le mois suivant, deux autres plaintes sont déposées : l'une pour harcèlement et menaces de mort, l'autre pour mise en danger de la vie d'autrui après une incroyable course-poursuite en voiture qui s'achève dans le talus pour Agathe. Les deux procédures se concluent par un classement sans suites. La jeune femme sera entendue une quatrième fois après avoir adressé une lettre où elle résume en 14 points les violences qu'elle a subies et continue à subir de son ex-compagnon. Le procureur de La République demande un complément d'enquête. « *Aujourd'hui, on nous dit qu'elle a retiré toutes ses plaintes et c'est faux* », tonne Me Schwerdorffer. « *Elle a retiré celle pour harcèlement, pour avoir la paix. Et c'est tout. Il n'y a qu'en Amérique où retirer sa plainte éteint l'action publique. En outre, l'ordre du procureur de la République en personne, de procéder à une perquisition chez Didier Grosjean, n'a pas été suivi. On y aurait découvert les armes qu'il n'avait pas le droit de détenir, bien que chasseur. Il y a une inaction totale dans ce dossier, une négligence et un manque d'attention, des fautes caractérisées. On a laissé Didier Grosjean monter dans un sentiment de toute puissance !* »

[estrepublicain.fr, 10.01.2015]

2014

ETATS-UNIS – Les footballeurs américains sont-ils des criminels en puissance sur leurs compagnes ?

1. Texte de l'hebdo *VSD* : « C'est la question que se pose de nombreux observateurs du football américain après la suspension par la National Football League (NFL) de cinq joueurs dont Ray Rice, l'attaquant vedette des Baltimore Ravens. Début septembre dans une vidéo d'ascenseur d'hôtel qui avait fait scandale, on voyait le joueur frapper sa compagne au visage jusqu'à ce qu'elle s'écroule inconsciente. Depuis, la polémique enflé. Sandy Padwe, journaliste sportif et professeur à la prestigieuse université de Columbia, s'étonne '*qu'aucune étude sérieuse sur le lien entre les produits anabolisants que prennent les joueurs avant les matches et la violence qu'ils montrent quand ils rentrent chez eux*' n'ait été menée. Et cela alors que, selon le quotidien *USA Today*, sept cents joueurs de la ligue ont eu affaire à la justice depuis 2000, la plupart pour des agressions sur des proches. »

[*VSD*, 2014, n° 1935, 25 septembre, p 13]

2. Texte du quotidien gratuit *20 Minutes* : « Les footballeurs américains ne sont pas vraiment de doux poètes. Leur sport est d'une violence extrême mais c'est dans la coulisse que la Ligue de foot US est secouée par des scandales de violences conjugales. Ray Rice, Adrian Peterson et Greg Hardy, trois joueurs célèbres sont déjà sous le coup de graves accusations et un nouveau cas pourrait éclater au grand jour : Jonathan Dwyer, coureur des Arizona Cardinals a été arrêté et interrogé le mercredi 17 septembre par la police de Phoenix dans le cadre d'une enquête sur des violences domestiques. Dans l'immédiat, aucune information n'a filtré sur ce qui pourrait être reproché au joueur de 25 ans, marié et père d'un fils. Mais les polémiques autour de la NFL ne font qu'augmenter. Ne nous y trompons pas, derrière cela, il y a de graves problèmes de dopage qui peuvent avoir des conséquences désastreuses, thèse avancée dans l'affaire Oscar Pistorius (un athlète sud-africain coupable du meurtre de sa compagne) . Rappelons qu'un catcheur américain, Chris Benoit, s'était donné la mort après avoir assassiné son épouse et son fils. On ne parle plus d'augmenter les performances sportives. On parle de femmes en grand danger. »

[*20 minutes*, 19.09.2014]

TOULOUSE – Un culturiste résiste aux décharges de Taser

« Il aura fallu plusieurs décharges de pistolet à impulsions électriques pour le calmer. Une vingtaine de policiers ont été nécessaires mardi soir à Toulouse (Haute-Garonne) pour maîtriser un culturiste, en conflit avec sa petite amie, dans un état de surexcitation tel qu'une première décharge de Taser a fait sur lui « l'effet d'une piqûre de moustique ».

Trois fonctionnaires ont été légèrement blessés dans l'empoignade avec le colosse, qui n'entendait pas céder aux exigences de sa petit amie et refusait de quitter l'appartement, dans le quartier des Minimes. L'arrivée sur place d'une première équipe de policiers a permis d'extraire la jeune femme. Mais la situation a dégénéré avec le bodybuilder au point que les policiers ont dû appeler à la rescoussse plusieurs équipages. *La Dépêche du Midi* précise que l'homme, dopé aux anabolisants, a été emmené à l'hôpital comme le prévoit la procédure après des décharges. Il a ensuite été placé en garde à vue. Nul doute qu'il devra répondre de sa résistance plus que musclée à son interpellation. »

[*Leparisien.fr*, 25.06.2014]

2015

MONTBELLiARD – Un culturiste épinglé par la douane pour un colis bourré de droques pour “gros bras”

Texte du journaliste Sam Bonjean : « Depuis un bon moment, il était dans le collimateur des enquêteurs. Depuis notamment qu'un certain Hervé Meraihia, l'auteur présumé du triple meurtre de Belfort en janvier 2014, suicidé depuis, l'avait mis en cause affirmant que le quadragénaire lui avait procuré des produits ayant agi sur son psychisme : *“Il n'en jamais rien ressorti et rien n'a été établi”* réfute fermement Alain Dreyfus-Schmidt, l'avocat de ce Voujeaucourtois de 42 ans, interpellé mercredi. Et ce à la suite d'un contrôle des douanes. Un colis provenant de Malte attire l'attention des agents lors de son arrivée dans un centre de tri du Pays de Montbéliard. A l'intérieur, il y a effectivement une ribambelle de produits: 2 000 cachets de Clenbutérol (NDLR : un produit, à l'origine d'usage vétérinaire, des hormones de croissance, des anabolisants et du Viagra pour une valeur estimée par les enquêteurs à près de 8 000 euros. Les gendarmes de Bavans sont sollicités pour procéder à une perquisition au domicile voujeaucourtois du destinataire du colis. Lequel est, par ailleurs, gérant d'une boutique, à Belfort, de compléments alimentaires « sportifs et naturels », insistait l'intéressé, hier à 17 h 15, sur le parvis du tribunal de Montbéliard d'où il est ressorti libre, sous contrôle judiciaire, avec néanmoins une mise en examen sur le dos, notamment pour détention de produits pharmaceutiques sans justificatif.

Solide gaillard aux biceps hypertrophiés et pectoraux débordant sous son t-shirt

Ce solide gaillard aux biceps hypertrophiés et aux pectoraux débordant sous son t-shirt moulant assume sa commande mais ne veut pas qu'il y ait méprise. « *Je fais du bodybuilding et pour atteindre un certain niveau, il est nécessaire d'avoir recours à ces produits. Mais ça n'a strictement rien à voir avec mon magasin et les produits que je vends. Ce sont deux choses bien distinctes. Le Clenbutérol, par exemple, est utile pour sécher (NDLR : pour faire fondre au maximum les graisses). Ce colis, c'est une commande que j'avais passée mi-juin. Je suis en phase de préparation pour des concours en octobre du côté de Béziers, en novembre près de Saint-Etienne et en mars 2016 à Colmar. Certaines épreuves font office de qualificatifs pour des sélections univers et monde* », justifie le culturiste. À ce stade, deux questions se posent et s'imposent: n'y a-t-il pas de contrôle antidopage dans ces compétitions sous l'égide de fédérations connues et n'est-ce pas jouer avec sa santé que d'utiliser pareils produits quand on sait que plusieurs candidats aux podiums sont morts des suites de cancers fulgurants ? À la première question, la réponse fuse : « Certaines fédérations tolèrent le recours à certains produits ». Quant à la santé? « *Tout est dans la mesure. Moi, je fais deux contrôles sanguins par an et je suis nickel* ».

Certaines substances sont libres aux Etats-Unis

Son avocat complète: « *Il faut aussi savoir que certaines substances sont interdites ici mais qu'elles sont libres de circulation aux États-Unis par exemple. Certains produits sont inoffensifs...* » Aucune fermeture du magasin belfortain n'a été ordonnée et le mis en cause le répète: « *C'était pour ma consommation personnelle. C'était un traitement pour une année entière* ». Il conteste aussi la valeur estimée du paquet. Le juge d'instruction Pallière, sur le départ, transmettra donc ce sulfureux et musclé dossier à son successeur. L'une des pistes d'investigation portera notamment sur le rôle du mis en cause. Simple athlète en quête de succès frelatés ou fournisseur d'autres adeptes des mêmes rêves de gloire ? Le sport et ses dérives, à l'aune de la justice. »

[\[L'Est Républicain, 09.07.2015\]](#)

2016

TOULOUSE – Un culturiste pète les plombs et blesse cinq personnes

Texte de la journaliste Amandine Briand : « Un jeune culturiste de 24 ans a été placé en garde à vue à Toulouse, après avoir semé une belle pagaille dans une pizzeria toulousaine et blessé cinq personnes. C'est le bilan d'une soirée agitée, samedi 17 septembre 2016, rue de la Colombette. Tout a commencé par une banale soirée en couple dans une pizzeria. Ce soir-là, peu avant 22 heures, alors qu'un jeune homme de 24 ans venait de prendre place dans le restaurant avec sa compagne, les choses ont presque immédiatement dégénéré. Le jeune homme, culturiste confirmé « a adopté un comportement dérangeant et agressif dès le début du repas » indique ainsi une source policière. Et c'est au moment de payer que tout s'est accéléré. Toujours d'après les éléments recueillis par les policiers, le client aurait mis un coup de poing au pizzaïolo sans raison apparente. L'intervention du patron du restaurant n'a fait qu'empirer les choses puisque l'altercation a viré en bagarre générale. Dans la confusion, le client agressif s'est retrouvé au sol où il a réussi à se saisir d'un couteau avec lequel il a menacé les employés. L'homme a ensuite tout renversé sur

son passage et cassé du mobilier avant de s'enfuir tout en menaçant de mort le pizzaiolo. Rapidement rattrapé dans la rue par des fonctionnaires de police, alertés par le patron de la pizzeria, l'homme a été interpellé. Constatant que le jeune homme souffrait d'une blessure à la main, visiblement antérieure aux événements de la soirée, les policiers l'ont transféré à l'hôpital pour qu'il y soit soigné. Mais alors qu'il était en train d'être pris en charge, sous la surveillance de deux policiers, l'homme est de nouveau entré en crise. "Il a fait valser un brancard et s'en est pris aux deux collègues" poursuit notre source policière. Bilan de la soirée : deux policiers blessés ainsi que trois employés de la pizzeria. Finalement maîtrisé, l'individu a pu être placé en garde à vue où il a expliqué ne se souvenir de rien. Depuis deux semaines, l'homme avait consommé de l'alcool et des anabolisants régulièrement. Un cocktail explosif qui pourrait être à l'origine de ces accès d'extrême violence dont l'homme affirme n'avoir gardé aucun souvenir. Lundi 19 septembre, l'homme était en prolongation de garde à vue. Une expertise psychiatrique a été demandée et des analyses biologiques devront déterminer la dose d'anabolisants consommée par le jeune homme. »

[Côté Toulouse, 19.09.2016]